

# Enseignement supérieur:

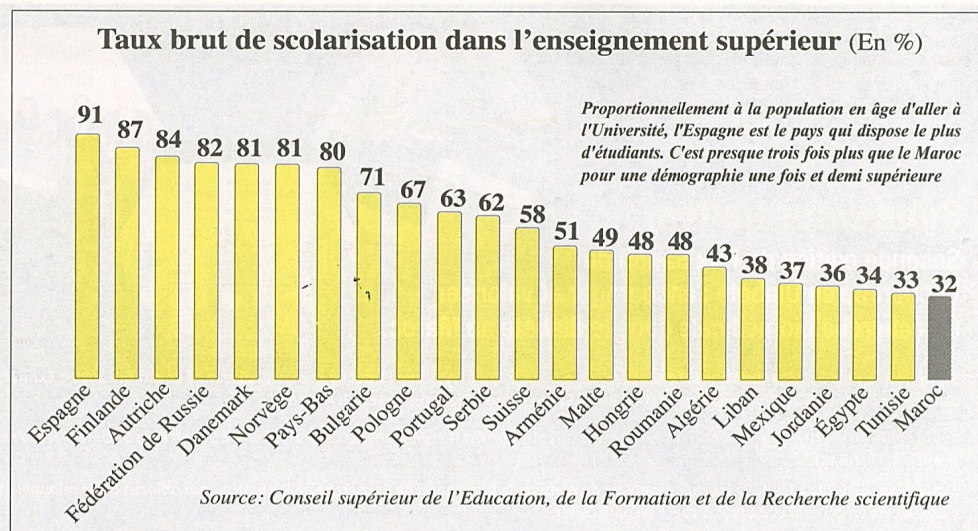
• Les promesses non tenues du schéma LMD

• Le niveau plonge, l'abandon au 1er cycle explose

• L'autonomie des universités est restée sur le papier, relève le Conseil supérieur de l'éducation

**L**E ton est mordant et le diagnostic sans langue de bois. L'évaluation du schéma LMD dans les filières à accès ouvert réalisée par le Conseil supérieur de l'éducation, la formation et la recherche scientifique a le mérite d'appeler un chat, un chat. Les auteurs dont de nombreux viennent du milieu universitaire, n'ont pas succombé au piège de l'auto-censure. Ils n'ont pas hésité par exemple à relever que dans certains cas, le non renouvellement des méthodes pédagogiques pouvait inciter des étudiants à décrocher. Il reste à espérer que leur rapport imprègne les politiques de l'enseignement supérieur.

La mise en œuvre de l'architecture Licence, Master, Doctorat était la pierre angulaire de la réforme de l'enseignement supérieur. Quinze ans après, le Conseil acte son échec, mais tout n'est pas perdu pour autant. Si dans l'esprit, l'organisation LMD a été généralisée, le compte n'y est pas en matière de contenus, d'approche curriculaire, d'ingénierie pédagogique, de



mobilité et de passerelles censées découler de cette organisation. «Des décisions improvisées, des demi-mesures et des incohérences ont paradoxalement alourdi la machine et limité les retombées positives de cette réforme», relèvent les auteurs du rapport d'évaluation.

Dès le départ, la réforme souffrait d'un défaut congénital. Le mécanisme de crédits, un des piliers du système LMD au côté des modules, n'a pas été intégralement déployé. En gros, Rabat a choisi de «tropicaliser» le dispositif de Bologne. Le mécanisme modulaire et semestriel mis en

œuvre par le Maroc s'est paradoxalement défilé du mécanisme de crédits, constate le Conseil supérieur de l'éducation et de la formation. En traduisant la charge réelle de travail, le mécanisme de crédits permet d'élargir l'éventail des travaux effectués par l'étudiant: cours, travaux pratiques, sorties de terrain, enquêtes, laboratoires, bibliothèques, rédaction de travaux, etc. au lieu de la notion de cours ou de TD.

les ans, existe seulement sur le papier. Et lorsqu'elle est effectuée, elle se limite à un rapport informatif sur les activités et les réalisations. Par ailleurs, l'assurance-qualité, qui constitue le levier pour garantir la performance et l'efficacité des filières, n'est abordée par les universités que de manière sporadique, sous la pression du cahier des charges de programmes de coopération internationale.

## Beaucoup d'espoirs à l'origine

«**L'**INTRODUCTION du LMD dans l'université marocaine a induit plusieurs avantages. Il s'agit d'une réforme novatrice pour l'organisation de la formation et son architecture. En installant la semestrialisation et la modulation, le cheminement de l'étudiant est fluidifié dans les études par une validation souple des modules et des semestres. De plus, le contrôle continu garantit une acquisition progressive des savoirs. La répartition des modules majeurs et au choix de l'université traduit une nouvelle approche qui rompt avec l'incohérence des programmes des formations antérieures. Le principe sur lequel se base ce dispositif est celui de la capitalisation des acquis. Dans ce cadre, les passerelles constituent des «échangeurs» pour les étudiants qui voudraient rejoindre une autre filière ou encore, capitaliser des modules.

L'introduction des modules outils dans le cursus (langues, communication) visait à combler le déficit linguistique des nouveaux étudiants peu préparés aux études supérieures et confrontés à de sérieuses difficultés pour suivre les cours des filières enseignées en français, alors qu'ils ont étudié en langue arabe au lycée. □

Pour les auteurs du Rapport, le fait de ne pas achever le LMD en se détournant du mécanisme de crédits a potentiellement réduit la mobilité des étudiants, tant académique que professionnelle, à la fois aux niveaux national et international. De plus, cet inachèvement du système LMD n'a pas favorisé l'attractivité de l'université vis-à-vis des étudiants étrangers.

L'auto-évaluation des filières telle que stipulée dans le Cahier des normes pédagogiques qui devrait se faire tous

L'instauration du LMD n'a pas été assortie d'un cadre national de qualifications pour définir les niveaux, les compétences à acquérir, les résultats de l'apprentissage. Résultat, les passerelles qu'était censé encourager la réforme sont restées lettre morte. Ce cadre devrait jouer le rôle de lubrifiant pour favoriser la mobilité intra et inter-établissement.

L'explosion démographique qu'a connue l'enseignement supérieur public, et qui a vu les effectifs, notamment

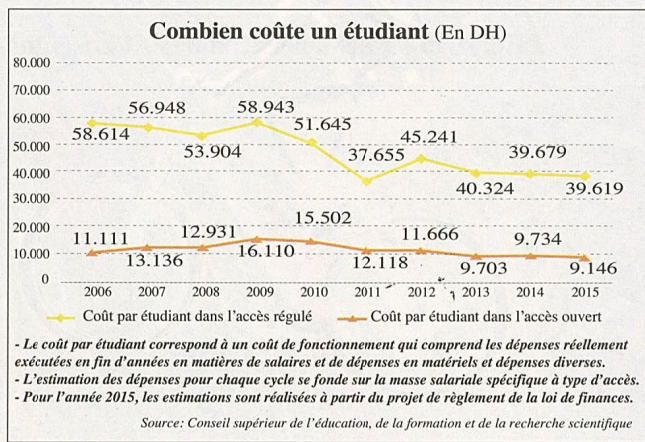


# L'échec annoncé de la réforme

dans les filières à accès ouvert (Facultés des Sciences, des Lettres et Sciences humaines et de Droit) multipliés par six voire plus, en moins de quinze ans. A cette massification, les lacunes du secondaire ont alimenté l'échec au premier cycle. Les déficits du cycle qualifiant de l'éducation scolaire, essentiellement le déficit linguistique, se transposent au supérieur. Bien que le baccalauréat soit le diplôme d'entrée à l'université, on assiste à un discontinuum entre le cycle qualifiant et le cycle de licence.

Dans les facultés dites à accès ouvert des effectifs dans les trois niveaux de licence, ont enregistré une baisse continue du taux de diplômation en 3-4 ans, à partir de 2007-2008 pour atteindre son niveau le plus bas en 2012-2013, à savoir 19,1%.

Quant au redoublement, il a atteint un niveau élevé en première année, ayant été en 2006 de 19%, ce taux a continuellement



Ce taux était de 17,4% en 2007-2008 et a atteint 25,3% en 2012-2013. Globalement, seul un 1/3 en moyenne des étudiants

étudiants sont toujours inscrits en licence fondamentale en 2017-2018, soit plus de 5 ans depuis leur première inscription.

La mise en place du LMD exige une pleine autonomie de l'université sur les plans pédagogique, administratif et financier. L'autonomie tronquée de l'univer-

sité ne lui garantit pas une grande capacité d'adaptation de ses formations, ni de nouer des partenariats. Cette faible autonomie doublée d'un statut de l'université en tant qu'établissement public à caractère administratif appesantissent son plein essor. Ainsi, le caractère vocationnel et l'autonomie sont indispensables pour répondre aux besoins à la fois de l'étudiant lui-même et du tissu socioéconomique régional, synonyme de partenaire de l'université de proximité. La responsabilisation de l'université pour une formation de qualité, doit s'accompagner d'une autonomie pédagogique, financière et administrative, et doit disposer de son patrimoine.

La procédure d'accréditation est jugée très lourde, très longue et consommatrice d'énergie par le corps enseignants et les responsables pédagogiques. Tout se passe comme si «le dispositif LMD a été conçu et perçu sur le plan politique comme une révision technique et non comme une véritable réforme structurelle».

A.S.

Budget de l'enseignement supérieur universitaire (En millions de DH)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Fonctionnement</b>	7.804	8.660	8.122	8.225	8.997	9.133
dont Salaires	5.705	5.860	5.322	5.385	5.803	5.930
dont Bourses	718	1.254	1.280	1.328	1.628	1.628
dont Subventions aux cités	344	389	390	400	400	390
dont Subventions aux établissements universitaires	777	884	862	862	911	917
dont Autres subventions	129	138	143	128	128	143
dont Recherche scientifique (subventions aux centres nationaux de recherche)	79	79	79	79	80	81
dont Administration	52	57	46	44	47	44
<b>Investissement</b>	1.000	1.000	800	800	896	876
<b>Total</b>	8.804	9.660	8.922	9.025	9.893	10.009

Source: Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique

**Le gouvernement essaie de contenir l'augmentation des dépenses en limitant le recrutement des enseignants**

augmenté pour atteindre 47% en 2016-2017. Cette difficulté de dépasser le cap de la première année favorise le décrochage: plus de 25% des étudiants abandonnent leurs études après une année d'inscription.

arrive à obtenir la licence fondamentale. Le taux de diplômation est passé de 32% pour la cohorte 2007-2008 à 27% pour celle de 2012-2013. Pour cette dernière cohorte, il est à noter que près de 1/5 des

## Trop d'«étudiants touristes»

Le phénomène d'«étudiants touristes» s'est accentué. L'engagement dans les études d'une bonne part des étudiants est très réduit, affirme le Conseil de l'éducation et de la formation. En effet, nombreux sont les étudiants qui s'inscrivent juste pour disposer de la bourse et de la «carte d'étudiant», pendant au moins une année, dans l'attente de décider sérieusement du principe de suivre ou non un parcours académique. Ce phénomène est exacerbé par deux faits: d'une part, il n'y a pas de contrôle continu qui puisse conditionner le bénéfice de ces avantages et d'autre part,

tout étudiant peut se présenter au rattrapage sans un seuil minimal de note et peut même refaire une année complète sans aucune condition. Le rattrapage est ouvert de plein droit aux absents au contrôle final même sans justification, aux présents avec feuille blanche et à ceux ayant même obtenu une note égale à zéro. Par conséquent, un étudiant qui réussit avec une moyenne de 10 ou 11 au contrôle final serait lésé par rapport à un autre qui, sans raison valable et sans critère fixe, pourrait obtenir une meilleure note au rattrapage qualifié de moins difficile que les contrôles.